

## SOUCIS DE L'HOMME ET PRIÈRE DE L'ÉGLISE

### **dans les messes et prières pour diverses circonstances**

« La communauté des chrétiens se reconnaît réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire<sup>1</sup>. » Cette volonté de resserrer les liens qui unissent l'Eglise au monde de ce temps fut l'une des préoccupations dominantes du Concile Vatican II.

La prière liturgique de l'Eglise doit, elle aussi, manifester ce souci pastoral, et la réintroduction de la prière universelle dans la célébration de la messe en fut, dès 1964, un signe modeste mais éclairant.

Les messes et prières du nouveau Missel confirment cette orientation. La présentation des intentions que nous ferons dans la première partie de cet article, et surtout l'analyse du contenu des prières pour le monde, qui fera l'objet de la seconde, voudraient permettre au lecteur de découvrir comment l'Eglise a réformé sa façon de prier.

Cette section du Missel touche de plus près que les autres les problèmes que posent aujourd'hui les rapports de l'Eglise et du monde à la prière liturgique : c'est là son grand intérêt. Les oraisons ne sont pas des thèses théologiques. Mais, du moins, la réflexion qui naît de leur étude peut-elle nous aider à mieux comprendre ce que doit être une liturgie qui s'adresse à Dieu sans oublier l'homme.

1. *Gaudium et Spes*, avant-propos, § 1.

## I. LES INTENTIONS

### Organisation générale.

Ce qui frappe d'emblée en feuilletant le nouveau Missel, c'est l'ordre selon lequel sont présentées les intentions des messes et prières pour diverses circonstances. A l'accumulation de messes votives *ad diversa* et d'oraisons diverses que proposait l'ancien missel, succède, dans le nouveau, un ensemble de messes et de prières, structuré d'après le schéma de déroulement de la prière universelle qui va, comme on le sait, de l'universel au particulier.

On trouvera donc un total de quarante-six intentions réparties en quatre séries :

1<sup>re</sup> série : pour la Sainte Eglise (16 intentions).

2<sup>e</sup> série : pour les affaires publiques (7 intentions).

3<sup>e</sup> série : pour certaines nécessités publiques (16 intentions).

4<sup>e</sup> série : pour certaines nécessités particulières (7 intentions).

L'importance de chacune des intentions est assez bien signifiée par le choix plus ou moins grand de textes qu'elle présente. C'est à l'intention « Pour l'unité de l'Eglise » que l'on a donné le plus de poids. Elle offre un choix de trois messes complètes<sup>2</sup>. C'est même la seule qui possède une préface propre. Vient ensuite l'intention « Pour l'évangélisation des peuples », qui a deux messes complètes.

La liturgie manifeste ainsi la priorité que l'Eglise doit donner à l'Unité et à la Mission.

Une intention peut aussi n'avoir qu'une messe, mais présenter, dans cette messe, un choix de plusieurs prières d'ouverture. C'est le cas de la moitié des intentions. La messe « Pour l'Eglise » est ainsi la plus riche avec ses cinq prières d'ouverture, dont une pour l'Eglise locale. Elle est suivie par la messe « Pour la sauvegarde de la paix et de la justice », qui en a quatre.

2. Une messe complète comporte les deux antiennes d'ouverture et de communion, et les trois prières d'ouverture (collecte), sur les offrandes et après la communion.

### Changements et nouveautés.

Sans entrer encore dans l'analyse du contenu des prières, nous poursuivrons notre présentation en comparant la liste des intentions du nouveau missel à celle de l'ancien.

#### *Suppressions.*

Le nombre des intentions du nouveau missel : 46, est inférieur à celui de l'ancien : 64, bien qu'il y ait dans le nouveau des intentions nouvelles. Cette diminution est due aux trois opérations suivantes :

D'une part, on a supprimé les intentions démodées. On imagine mal un prêtre, même s'il est curé de campagne, prier publiquement à la messe en cas d'épidémie chez les animaux... Il serait d'autre part assez délicat aujourd'hui d'utiliser la prière « *Ad repellendas malas cogitationes* » !

D'autre part, on a regroupé sous une seule intention un sujet qui occupait deux places autrefois. On trouvait ainsi l'intention pour le pape dans les messes votives *ad diversa*, mais aussi, plus loin, l'oraison de cette même messe dans les oraisons diverses. Il n'y a plus maintenant que la messe pour le pape, avec un choix de trois prières d'ouverture.

Enfin, la création d'un groupe de messes rituelles permet de faire passer dans ce secteur les messes de mariage et de profession religieuse qui étaient auparavant dans les *ad diversa*.

#### *Nouveautés.*

La mise à jour de la partie du Missel que nous étudions apparaît clairement dès la première intention. Il s'agit de celle « Pour l'Eglise ». Aussi incroyable que cela puisse paraître, cette intention est nouvelle ! L'Eglise ne faisait l'objet de la prière dans le groupe *ad diversa* de l'ancien missel, que si l'on portait atteinte à sa liberté et qu'il fallait donc la défendre. Voilà qui était singulièrement restrictif ! L'Eglise de la Constitution dogmatique *Lumen Gentium* se devait d'avoir une expression liturgique plus positive.

On peut aussi considérer comme une conséquence de cette même Constitution, la création d'une intention pour les prêtres et d'une autre pour les laïcs, tandis qu'on rattacherait à l'esprit de *Gaudium et Spes* les nouvelles inten-

tions pour l'O.N.U., le progrès des peuples et la sanctification du travail de l'homme.

Ces titres ne sont-ils pas d'ailleurs un signe de ce qu'on pourrait appeler la « pastorale d'ensemble » de l'Eglise universelle ? La liturgie fait corps avec ces grandes prises de conscience que furent dans la chrétienté de ces dix dernières années les encycliques sociales ou les voyages du pape. La création de la commission « Justice et Paix » n'est sans doute pas étrangère au remplacement de la messe « Pour la Paix » par celle « Pour la sauvegarde de la Paix et de la Justice ».

La présence de ces nouvelles intentions dans le Missel veut nous dire en fin de compte à quel point chaque église locale et chaque communauté doit les prendre en charge dans sa prière et son action.

### *Transformations.*

Certaines formulations d'intentions ont été remaniées en passant de l'ancien au nouveau missel, bien que l'objet en demeure le même. La raison la plus fréquente du changement est le souci de formuler l'intention en faveur de personnes plutôt que d'idées. Ainsi, la messe *Pro omni gradu ecclesiae* devient la messe « Pour les ministres de l'Eglise », la messe *Pro unitate ecclesiae* est maintenant la messe « Pour l'unité des chrétiens » et la prière « en temps de famine » est transformée en prière « Pour ceux qui souffrent de la faim ».

### **Bilan.**

Notre observation ne portait jusqu'ici que sur les titres d'intentions ; elle suffit à nous renseigner déjà sur l'esprit de clarification, d'adaptation, et d'ouverture au monde dont fait preuve cette partie du nouveau missel.

Par les messes et les prières pour diverses circonstances, l'Eglise met donc sa prière liturgique au service de ses propres nécessités, mais plus encore au service des besoins fondamentaux de tous les hommes, chrétiens ou non. Et l'importance plus grande donnée à cette seconde catégorie est encore une nouveauté.

En effet, sur les 64 intentions de l'ancien missel, 41 étaient spécifiquement religieuses, dont 13 de dévotion personnelle. Sur les 46 intentions du nouveau, 20 seulement sont

religieuses, et aucune n'est à proprement parler de dévotion personnelle.

Ce changement de perspective et sa signification théologique nous semblent suffisamment importants pour retenir notre attention. Nous en ferons l'objet de la seconde partie de notre étude.

## II. LA PRIÈRE DE L'ÉGLISE POUR LE MONDE

« Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ<sup>3</sup>. »

Le chrétien vit dans le monde : il ressent donc en lui très profondément les soucis et les questions qui agitent le cœur des hommes. Cette solidarité sera souvent le motif de ses engagements personnels et de sa prière privée.

Mais, par les chrétiens, c'est toute l'Eglise qui vit dans le monde. Les préoccupations des hommes d'aujourd'hui devront donc trouver place, non seulement dans le secret de la prière privée de chaque fidèle, mais jusque dans la prière publique de l'Eglise.

Les nouvelles messes et prières pour diverses circonstances, en orientant plus de la moitié de leurs intentions vers des questions terrestres, répondent largement à cet appel.

### **Tradition et *aggiornamento*.**

Cette démarche n'est pas nouvelle, il est vrai. Nous la découvrons déjà dans les plus vieux sacramentaires. Elle est donc traditionnelle dans l'Eglise, et le Léonien ou le Gélasien, par exemple, contiennent des oraisons pour la paix et pour les gouvernants. Mais l'étude des nouvelles prières nous révèle un véritable *aggiornamento* de la prière liturgique pour le monde.

Nous avons déjà mentionné, dans la première partie, l'introduction de nouvelles intentions caractéristiques du

3. *Gaudium et Spes*, avant-propos, § 1.

20<sup>e</sup> siècle : pour l'Assemblée des Nations unies, pour le progrès des peuples, etc. Mais plus significatif encore est le changement de mentalité de l'Église par rapport au monde moderne, dont témoigne le contenu même des prières. L'analyse détaillée de quelques-unes d'entre elles nous permettra de découvrir, par des exemples précis, l'esprit qui anima la réforme de l'ensemble.

*Esprit d'universalisme et de service  
dans la prière pour les pouvoirs publics.*

— Oraison de l'ancien Missel :

Dieu éternel et tout-puissant, qui tiens en ta main les pouvoirs et les droits de tous les peuples, regarde avec bonté ceux qui nous gouvernent ; que partout, sur la terre, la vie de l'Église et la sécurité des patries s'affermissent chaque jour sous ta protection<sup>4</sup>.

— Prière du nouveau Missel :

Dieu éternel et tout-puissant, qui tiens en ta main les cœurs des hommes et les droits des nations, regarde avec bonté ceux qui nous gouvernent ; que partout, sur la terre, la prospérité des peuples, la sécurité de la paix et la liberté de la foi s'affermissent chaque jour sous ta protection.

La comparaison entre ces deux oraisons nous permet de découvrir deux transformations importantes :

On n'invoque plus un Dieu qui tient en sa main les pouvoirs, mais les cœurs des hommes : *Gaudium et Spes* (art. 22, § 5), affirme que la grâce peut agir dans le cœur de tous les hommes de bonne volonté. La Constitution *Lumen Gentium* (art. 16) précisait déjà que le cœur et la conscience de l'homme étaient le lieu de la révélation de la volonté divine pour les incroyants. Ce simple changement de termes fait état d'une théologie de l'histoire du salut dont l'application nous semble particulièrement opportune au moment où l'on prie pour des gouvernants qui ne sont pas nécessairement des chrétiens.

Cette affirmation de la possibilité de l'action de Dieu dans le cœur des incroyants est aussi fortement présente dans la prière pour les membres de l'Assemblée des Nations unies. Voici comment l'Église s'adresse à Dieu en leur

4. Bien que cette oraison ne figure plus dans les « *ad diversa* », elle demeure cependant dans le Missel parmi les oraisons du vendredi saint.

faveur : « Daigne les remplir de ton Esprit de sagesse, afin qu'ils dirigent tout dans un souci commun de salut et de paix et qu'ils ne s'éloignent jamais de ta volonté. » Il est évident que le représentant athée et marxiste de l'U.R.S.S. n'est pas exclu de l'Assemblée, au moment où l'on prie pour elle.

Cette prière pour les pouvoirs publics était une prière pour l'Empire romain dans le Gélisien ancien<sup>5</sup>. Elle restait surtout ecclésiale et patriotique dans l'ancien missel. Mais elle devient universelle dans le nouveau, en demandant la prospérité de tous les peuples et la sécurité de la paix. Il est surtout notable que le nouveau missel fasse humblement passer le souci de l'Eglise en dernière position. Et encore, ce souci n'est-il plus celui de l'intégrité de la foi qui rappelle trop des événements que l'œcuménisme voudrait aujourd'hui dépasser. Ce qui est demandé, c'est la liberté de croire, laquelle fait partie des droits fondamentaux de l'homme, qu'il soit de confession catholique ou d'une autre confession chrétienne ou théiste.

### *Esprit d'engagement*

*dans la prière pour ceux qui souffrent de la faim.*

Nous avons déjà constaté, dans le titre, le passage à une formulation en faveur de personnes plutôt que d'idées. Voici la comparaison entre l'ancienne et la nouvelle prière.

— Oraison de l'ancien Missel :

En réponse à nos ferventes prières, Seigneur, daigne éloigner de nous la famine, afin que les hommes comprennent que, si ta colère permet de pareils fléaux, ta pitié peut les faire cesser.

On saisit tout de suite ce qu'a d'inadéquat une telle demande. Faire passer la famine pour un châtiment divin est aussi odieux qu'il est utopique de croire que la pitié de Dieu peut seule la faire cesser. Lorsque l'Eglise prie de nos jours pour ceux qui souffrent de la faim, elle ne peut faire fi du minimum de connaissances économiques que tout homme possède sur les problèmes du tiers monde et de la faim dans le monde. Chacun sait que la « manne »

5. Cf. P. BRUYLANTS : *Les oraisons du missel romain*, II, p. 216, n° 263.

arrive maintenant par avion et que la répartition des richesses dépend de la politique des grandes puissances. Voici donc la nouvelle prière :

Dieu bon et tout-puissant qui veilles sur toute créature, donne-nous un amour efficace envers nos frères qui manquent de nourriture, afin que, délivrés de la famine, ils puissent te servir d'un cœur libre et tranquille.

A elle seule, cette oraison suffirait à établir une théologie renouvelée de la prière. Prier, ce n'est plus, ce ne peut plus être, s'en remettre à Dieu pour qu'il intervienne directement et magiquement à la place de l'homme. Prier, c'est demander à Dieu qu'il change nos cœurs pour que notre vie et nos actions soient conduites selon sa volonté.

*Esprit social  
dans la prière pour la paix.*

On retrouvera dans la demande de cette prière : « fais que nous instaurions sans cesse... » tout ce que nous venons de dire au sujet de la précédente. Mais la nouvelle formulation de cette prière relève d'une doctrine sociale qu'il serait dommage de ne pas évoquer. Tout en étant une prière pour la paix, c'est d'abord la justice qu'elle demande, en précisant explicitement que seule « la justice peut permettre une paix stable et authentique ».

Pas de paix sans justice : voilà bien une notion moderne, dont les chrétiens des siècles précédents avaient fort peu conscience. Il a fallu des générations de lutte sociale pour lui donner le poids d'une évidence. Encore faut-il reconnaître avec tristesse que cette évidence n'est pas admise par tout le monde, et que les possédants dont dépend son application concrète sont bien ceux qui ont le plus de mal à en faire une loi fondamentale de leur économie. Sa présence dans la liturgie indique assez la valeur que l'Eglise lui attribue. Il dépendra des pasteurs que cette prière soit faite et que, par elle, le cœur des chrétiens soit changé.

On ne manquera pas non plus d'y voir un hommage implicite rendu à tous ceux, chrétiens ou non, qui, depuis des années, ont lutté et luttent encore pour promouvoir la justice et la paix.

*Esprit de démythologisation  
dans la prière en temps de séisme.*

Cette prière nous permettra simplement de signaler, dans ces nouvelles oraisons, le rejet de l'attribution des fléaux et catastrophes à la colère divine. La science et la mentalité technique de nos contemporains ne pouvaient plus s'accommoder de cette erreur sur les causes secondes. Plus encore ici qu'ailleurs, on ne pouvait faire dépendre un tremblement de terre ou la rupture d'un barrage de la colère de Dieu. On peut noter, dans ce cas et dans plusieurs autres (cf. plus haut la prière pour ceux qui souffrent de la faim), que la prière liturgique tient compte d'une légitime et nécessaire démythologisation.

Le résultat de cette analyse est donc clair : ces changements sont beaucoup plus que des accommodements. Ils sont la conséquence du progrès de la pensée dans le domaine économique, scientifique ou théologique. L'Eglise adopte ce progrès de la pensée parce qu'elle reconnaît en lui un progrès de l'homme dans la connaissance de la vérité et dans le développement du dogme. C'est aussi le signe que ce n'est plus le monde de Charlemagne ou de la Renaissance dont la liturgie doit avoir le souci et qu'elle doit consacrer à Dieu, mais notre monde du 20<sup>e</sup> siècle.

**Le passage du souci humain à la prière.**

Présence du monde au cœur de ce sommet de la vie de l'Eglise qu'est la liturgie et *aggiornamento* de la tradition, telles sont les deux premières constatations que nous pouvons faire à propos des nouvelles messes et prières pour diverses circonstances.

Mais notre réflexion nous conduit plus loin, et en particulier nous amène à nous poser une question qui ressort du caractère spécial de ces intentions pour le monde. En effet, à la différence de toutes les autres prières liturgiques, ces oraisons n'ont pas pour point de départ une préoccupation spécifiquement religieuse. Nul besoin d'être chrétien pour se soucier de sa patrie ou de sa cité, pour désirer la paix et la prospérité ou souhaiter la pluie en période de sécheresse. Comment va donc s'opérer, dans la liturgie et chez le fidèle, le passage du souci humain à la prière ?

Comment la liturgie s'empare-t-elle d'une réalité naturelle pour en faire l'objet d'une prière ?

*Solidarité avec les hommes et relation avec Dieu.*

La solidarité qui unit les croyants à tous les hommes leur a fait prendre conscience, à l'occasion d'un événement ou de la constatation d'une situation préoccupante, que le règlement d'une question précise était de la plus grande importance pour le bien de l'humanité ou d'un groupe d'hommes particulier. Il se peut même que ces croyants soient engagés sur le plan politique, syndical ou caritatif, avec des incroyants, en vue de rechercher avec eux des solutions aux problèmes de l'heure.

Mais l'autonomie du temporel et du spirituel permet que le même objet, la paix par exemple, soit la source de deux activités différentes, l'une naturelle, comme peut l'être un engagement politique, et l'autre surnaturelle, comme peut l'être une prière.

En effet, ces croyants ne sont pas seulement en relation avec les autres hommes. Le fait qu'ils croient manifeste qu'à leur solidarité humaine vient s'ajouter leur relation avec Dieu et leur relation entre eux. Ils ont la foi. Ils sont l'Eglise.

*Une dimension nouvelle.*

Pour les chrétiens, la foi vient donner une dimension nouvelle à tout l'humain qu'ils vivent, sans supprimer leur solidarité avec tous les hommes, mais en établissant un rapport entre cet humain et Dieu. Pour le croyant, Dieu est le créateur et le sauveur incessant de tout l'humain. Pour le croyant, Dieu a un plan de salut pour l'homme et il agit continuellement pour que ce plan progresse dans sa réalisation. Le regard de la foi permet au chrétien de découvrir que l'histoire humaine est le lieu de l'histoire sainte continuée. La paix, la justice ou la prospérité sont parties intégrantes du salut, qui nous est acquis « une fois pour toutes » en Jésus Christ, mais dont l'application dépend de la collaboration quotidienne de l'homme avec Dieu.

Si ces réalités terrestres constitutives du bonheur font l'objet du vœu le plus profond de tout homme, c'est bien parce que Dieu nous a créés pour elles. Leur réalisation sur terre est plus qu'une image de l'éternité, c'est la préparation du Royaume.

*Le surnaturel sous condition ?*

C'est en se fondant sur cette foi que la liturgie fait passer momentanément le souci humain à l'état de prière. Ce phénomène de passage momentané nous semble propre à cette catégorie de prières dont le motif et le but ne sont pas religieux.

Toute prière est momentanée : nul chrétien n'est en état permanent de prière. Mais tandis que les prières liturgiques ont d'ordinaire pour objet une réalité surnaturelle, qui est surnaturelle avant la prière et le demeure après elle, ces prières pour le monde ont pour objet une réalité terrestre et donc naturelle, que la prière ne transforme pas en réalité surnaturelle. Ainsi l'adoration ou la pénitence sont surnaturelles avant la prière de louange ou le rite pénitentiel, et le demeurent après eux. La famille ou la cité, au contraire, restent des réalités temporelles, même lorsqu'on prie pour elles.

C'est donc une question qui n'est pas du domaine propre de l'Eglise que la liturgie prend en charge. Tout est du ressort de la foi dans une prière habituelle, non seulement le fait même de prier qui suppose que l'on croie, mais aussi l'objet de la prière : la communion, le pardon, la grâce ne peuvent être demandés que par un croyant. Dans la prière pour le monde, au contraire, quelque chose échappe à la foi : c'est précisément l'objet de la prière.

Le passage à l'état de prière réclame donc ici un acte de foi spécifique, parce que le processus de la prière est différent de celui qu'emploie ordinairement la liturgie. On y introduit la présence d'un élément dont c'est la loi d'être indépendant du surnaturel. Et si l'Eglise qui prie pour ceux qui souffrent de la faim a besoin de la foi pour le faire, elle doit savoir qu'à la différence des autres prières, la réponse à sa demande ne dépend pas seulement de l'action de Dieu et de la conversion de ceux qui prient, mais aussi de facteurs économiques et politiques pour l'élaboration desquels Dieu peut être tenu complètement à l'écart et les chrétiens rester totalement impuissants.

Depuis la réintroduction de la prière universelle, y a-t-il eu, par exemple, une intention plus employée que celle pour la paix ? Or, il suffit de suivre chaque jour les informations pour constater que, depuis sept ans, les conflits n'ont cessé de s'aggraver, tant au Viet-Nam et au

Proche-Orient qu'à l'intérieur des nations elles-mêmes !

Le surnaturel et la foi ne sont pas sous condition, mais les intentions pour le monde nous redisent que la prière n'est pas magique. Ce qui peut rester caché dans la prière dont l'objet est déjà religieux apparaît ici au grand jour : c'est l'accueil que l'homme réserve à l'action de Dieu, qui est sous condition.

Tout cela pourrait n'être qu'une banale constatation, s'il ne nous semblait qu'on peut y voir l'origine du malaise qu'éprouvent de nombreux chrétiens à l'égard de la prière de demande. Savoir que l'objet de la prière pour le monde échappe à la foi, réduit peut-être la puissance que l'on croyait pouvoir attribuer à l'Eglise. Mais sa mission de servante du monde et de témoin prophétique de Dieu n'en est-elle pas renforcée ?

C'est en tout cas cette mission-là qui nous donne, malgré tout, la force de réapprendre à prier.

### Réapprendre à prier.

La réforme du missel n'a pas cru devoir changer la façon dont sont bâties les oraisons romaines. Quel que soit le souci qui préoccupe le cœur de l'homme, c'est d'abord en face de Dieu que la prière situe le fidèle. Une certaine tendance actuelle pencherait cependant vers un rappel préalable des questions que se posent les hommes. Pourquoi la liturgie maintient-elle un procédé qui semble aller à l'inverse de celui que souhaite et pratique la prière libre ?

L'Eglise sait la pauvreté de l'homme. Elle sait aussi que le souci qui l'amène à prier est le signe d'une faiblesse ou d'un manque. Mais l'oraison n'est pas la seule façon de prier. Au moment où la prière se fait plus intense parce qu'une assemblée est réunie pour elle, l'Eglise veut d'abord que le croyant contemple Dieu. L'homme est pauvre, c'est vrai. Mais le Dieu à qui cet homme s'adresse est infiniment riche. Aussi la liturgie commence-t-elle toujours par mettre l'homme insatisfait en face du mystère de la richesse de Dieu.

Ce procédé traditionnel, qui pourrait sembler dépassé, est devenu dans les nouvelles messes et prières pour diverses circonstances une occasion de rappeler l'histoire du salut. La contemplation, en effet, n'est pas faite au hasard.

La liturgie choisit, dans l'infinie richesse de Dieu, l'aspect qui correspond à la pauvreté de l'homme.

Ainsi, aux croyants soucieux du bon gouvernement de leur patrie, la prière présente le mystère d'un Dieu qui, dans sa création, a tout ordonné avec sagesse. Aux fidèles préoccupés du progrès de tous les peuples, l'Eglise rappelle que Dieu a donné à tous les hommes une même origine et donc une égale dignité. Les pacifiques invoquent le Dieu qui veut que tous les hommes soient rassemblés autour de lui dans une seule famille, et les captifs s'adressent à ce Père qui a voulu que son Fils prenne la condition d'esclave pour nous sauver.

Il s'agit donc pour l'Eglise de replacer le croyant en face de Dieu, afin qu'il découvre en lui la perfection de ce qui fait l'objet de sa demande.

La prière n'a pas pour but de changer Dieu, mais le cœur de l'homme qui prie : c'est une conversion qui a sa source dans la contemplation. Et c'est en ce sens que la prière n'est ni une évasion, ni un refuge. L'homme en prière découvre qui est Dieu et ce qu'il veut. Il comprend que le Dieu créateur et rédempteur est bien le premier à porter les préoccupations qui agitent les hommes, puisqu'il en vit déjà les solutions à la perfection et qu'il en propose la jouissance à tous les hommes. Il saisit surtout qu'il est invité à réaliser, dans sa propre vie et pour ses frères, ce que Dieu offre constamment à la conscience libre de ceux qu'il continue à créer.

La contemplation n'est pas une action, mais elle est un engagement à l'action. Dans un dialogue surprenant, on s'aperçoit que l'homme qui demandait à Dieu de s'occuper de ses affaires se voit en réponse invité à s'en occuper lui-même, mais en devenant le collaborateur de celui dont il invoque la puissance et l'amour.

L'homme était soucieux. L'homme soucieux a prié. Dieu n'a pas changé. Le croyant s'est converti. Mais la guerre continue... !

L'efficacité de la prière se borne-t-elle à mettre un peu de bonne volonté rassurante dans le cœur des fidèles ? Ce qui est certain, c'est que la prière permet d'établir dans la communauté des hommes un terrain particulièrement favorable à l'accomplissement de la volonté de Dieu. Faut-il cependant limiter son effet à la seule conversion de ceux qui prient, comme le voudraient certaines voix contempo-

raines qui ont au moins le mérite de poser clairement les questions ?

Nous pensons qu'à une époque où la psychosociologie nous révèle de mieux en mieux le rôle souvent inconscient mais important des interactions, il serait dommage de ne pas appliquer ce phénomène à la prière, surtout quand on sait qu'il faut compter Dieu parmi les interacteurs. Il ne s'agit pas là d'une dérobade, mais d'un appui que la raison peut prendre sur l'expérience humaine pour s'expliquer une réalité qui la dépasse sans la contredire.

Croire à une interaction positive due à la prière, c'est laisser l'Esprit de Dieu faire le travail qu'il veut et là où il veut, dans la conscience des hommes, et accomplir fidèlement, au milieu de nos frères, celui qu'il a dicté à la nôtre.

On a peut-être autrefois semé trop de roses dans des déserts, et l'honnêteté intellectuelle oblige aujourd'hui à être plus prudent. Prenons garde cependant qu'en rejetant les déserts, nous n'allions oublier les roses !

La guerre continue, mais il y a quelque part une communauté qui prie pour la paix. Au nom de l'humanité, ces chrétiens rassemblés sont les témoins d'un Dieu reconnu et accueilli comme le créateur, toujours en action, de ce que cherche le cœur des hommes angoissés. Dans cette humanité, ces chrétiens rassemblés reçoivent de celui qu'ils invoquent la force de continuer à construire, dès ici-bas, l'humble maison de paix que Dieu transformera pour tous les hommes en demeure éternelle.

Ils ne sont d'ailleurs pas seuls à l'ouvrage. Avec eux travaillent tous ceux qui, sans connaître Dieu, le suivent par la droiture de leur conscience. Cela fait une immense prière dont les chrétiens sont conscients et qu'ils expriment explicitement.

La réponse de Dieu n'est pas à mesurer en kilos de pain, mais à lire dans l'histoire que le Créateur conduit irrésistiblement vers son achèvement, à travers les événements trébuchants dont notre foi nous fait invoquer la fin.

La prière de l'Eglise pour le monde est en fin de compte le signe que, sur notre terre, un autre royaume est en train de naître.

\*\*

La requête exprimée par les chrétiens les plus convaincus de voir leur vie et la vie du monde occuper plus de place dans la liturgie trouve une réponse de grande envergure

dans les messes et oraisons pour diverses circonstances du nouveau missel. On pourra les employer aux jours de férie du temps ordinaire et aux jours de mémoires facultatives, mais aussi au cours de célébrations autres que la messe, et même à d'autres jours que ceux indiqués ci-dessus, si un événement spécial en fait une nécessité pastorale grave ou urgente. Elles semblent convenir particulièrement à certaines messes de groupe dont les participants souhaitent trouver plus d'unité entre la réflexion qui a suscité leur rencontre et la célébration eucharistique.

Certains penseront qu'en de telles circonstances toute prière imprimée est périmée, et que seule la prière créée ou improvisée est capable d'exprimer la densité de ce qui est vécu. Ils trouveront du moins ici des exemples de l'attitude que veut avoir l'Eglise en prière, dans le monde d'aujourd'hui.

Plus que la loi, en effet, c'est la conscience pastorale qui réclamera le choix de telle intention ou de telle formulation, et surtout la volonté, à l'occasion d'un événement d'importance mondiale ou locale, de rendre une communauté chrétienne plus attentive à la vie des hommes de ce temps.

La liturgie constituera alors le lieu privilégié de la rencontre de l'Eglise et du monde. Jamais, en effet, le lien entre le monde et l'Eglise ne pourra être plus étroit qu'au moment où, dans la célébration eucharistique, le souci du monde devient l'objet de la prière de l'Eglise. Lorsque les chrétiens, unis à Jésus Christ et à tous leurs frères, demandent au Père de regarder le sacrifice de son Eglise et d'y reconnaître celui de son Fils, c'est par leur intermédiaire le désir de paix, de dignité et de bonheur de tous les hommes qui devient la matière même de l'offrande sacrificielle que l'Eglise, corps mystique du Christ, présente à Dieu le Père.

Il est ici peut-être plus clair que jamais que la mission de l'Eglise est de tout ramener à Dieu, pour que l'univers entier lui soit consacré, et que cette mission s'exerce par le sacerdoce médiateur de tous les baptisés.

Claude DUCHESNEAU.